

Révision du droit de la société anonyme

09 décembre 2021 (Genève, l'après-midi)

Public visé

- Directeurs d'entreprises
- Cadres
- Comptables

Contenu

- Modifications liées au capital
- Modifications liées à l'assemblée générale et conseil d'administration
- Nouveau droit de l'assainissement
- Droit des actionnaires
- Transparence dans le secteur des matières premières
- Multinationales responsables
- Mises en œuvre des recommandations du GAFI

Conditions-cadres

Pas de prérequis particuliers

Vos avantages

Vous connaîtrez

- Les dernières évolutions du droit des sociétés

Vous saurez

- Mettre en pratique les nouvelles dispositions du droit de la SA

Responsable du séminaire

Mona Stephenson, LL.M., Avocate,
Associée, MLL Avocats
Mona.Stephenson@mll-legal.com

Conférenciers

Damiano Canapa, LL.M. (Bruges), LL.M.
(Yale), Professeur associé (Faculté de droit,
des sciences criminelles et d'administra-
tion publique), Université de Lausanne

Olivier Hari, Professeur (Chaire de droit
des sociétés et de l'entreprise), Université
de Neuchâtel, avocat (Schellenberg
Wittmer Ltd.)

Mona Stephenson, (voir ci-dessus)

Nicholas Turin, Dr. en droit, Chef de l'Office
fédéral du registre du commerce, Berne



Mona Stephenson



Damiano Canapa



Olivier Hari



Nicholas Turin

Date

09.12.2021 l'après-midi

Lieu

Fairmont Grand Hotel Geneva
Quai du MontBlanc 19
1201 Genève
www.fairmont.com/geneva

Prix du séminaire

CHF 410.- non-membre
CHF 360.- collaborateur spécialisé ou
expert membre individuel d'EXPERTsuisse

Sont compris

- toute la documentation
(version papier et numérique)
- café d'accueil, boisson pendant les
pauses, eau minérale dans la salle, repas
de midi, eau minérale, vin et café
- TVA 7,7%

Directives concernant la formation continue

La participation à ce séminaire sera
comptabilisée à raison de 4 heures par
EXPERTsuisse. Le certificat de présence
vous sera adressé par EXPERTsuisse SA
après le séminaire.

Programme

	Thèmes	Conférenciers
13.30–13.45	Introduction	Mona Stephenson
13.45–14.30	Droits des actionnaires	Damiano Canapa
14.30–15.15	Droit de l'assainissement Transparence dans le secteur des matières premières	Olivier Hari
15.15–15.30	Pause	
15.30–16.15	Modifications liées au capital Assemblée générale et conseil d'administration	Mona Stephenson
16.15–17.00	Etat des lieux et perspectives	Nicholas Turin

Dispositions

Font foi les Conditions générales de vente d'EXPERTsuisse SA consultables sur le site www.expertsuisse.ch, en particulier:

Inscription et conditions générales

Toute inscription doit être munie d'une signature manuscrite ou électronique et s'effectue via notre plate-forme en ligne. Le prix est intégralement dû conformément à la facture envoyée à la suite du séminaire.

Délai d'inscription et d'annulation

Un mois avant la date de la manifestation

Toute inscription envoyée est engageante, même si, le cas échéant, la personne inscrite n'a reçu aucune confirmation de la part d'EXPERTsuisse SA (EXPERTsuisse SA ne répond pas des manquements de distribution électronique/postale).

Le contenu, le programme, les horaires, la durée, le lieu et les conférenciers de la manifestation sont sous réserve de modification. En cas de nombre insuffisant de participants, EXPERTsuisse SA se réserve le droit d'annuler le séminaire.

Annulation et implication au niveau des frais

En cas d'empêchement, il est souhaitable de prévoir un remplaçant (auquel cas le statut du participant réel sera

considéré). Autrement, les frais d'annulation suivants seront retenus:

Annulation jusqu'au délai d'annulation: sans frais

Annulation après le délai d'annulation, jusqu'à une semaine avant le début du séminaire: CHF 200.–

Annulation à partir d'une semaine avant le séminaire ou en cas de non-participation: 100% du prix du séminaire

CGV et Déclaration relative à la protection des données

Font foi les Conditions générales de vente et la Déclaration relative à la protection des données d'EXPERTsuisse SA consultables sur le site www.expertsuisse.ch.